



# INFORMATIONS MUNICIPALES



1<sup>er</sup> FÉVRIER 2017

2017 – NUMÉRO 1

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT

## AVIS PUBLIC

### DU DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION ET ENVOI DES COMPTES DE TAXES ANNÉE FINANCIÈRE 2017

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le rôle général de perception est maintenant déposé au bureau de la soussignée et que le 30 janvier 2017, la Ville de Fermont a procédé à l'envoi des comptes de taxes de l'année financière 2017.

Voici les différentes façons que l'on vous offre pour effectuer vos paiements :

1. Par la poste;
2. Par le site internet de la plupart des institutions financières;
3. En présentant le coupon de remise au comptoir de votre institution financière ou par guichet automatique;
4. En présentant le coupon de remise au Service administratif de l'Hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

Ces comptes sont payables sans intérêt lorsqu'ils sont payés au plus tard aux dates d'échéance mentionnées sur les comptes. Il est important de noter que tout versement fait en retard entraîne des frais d'intérêts supplémentaires.

Pour éviter ces frais d'intérêts, il est suggéré de faire parvenir, dès la réception du compte, un ou trois chèque(s) postdaté(s) du 1<sup>er</sup> mars, du 1<sup>er</sup> mai et du 30 juin 2017, accompagné du coupon de remise. Il est recommandé d'inscrire le numéro de matricule au verso de votre chèque.

DONNÉ à Fermont, ce 1<sup>er</sup> février 2017.

*Carolle Bourque*, OMA  
Greffière.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT

## AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la greffière de la Ville de Fermont, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2017, a adopté une résolution pour la tenue des séances du Conseil, en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*.

QUE les séances ordinaires du Conseil de ville se tiennent aux dates suivantes pour l'année 2017, soit le **deuxième lundi du mois, à 19 h 30**, à l'exception de la séance de **janvier, qui se tient le troisième lundi du mois** et de celle de **novembre qui se tiendra le troisième lundi du mois, lors d'une élection générale**.

MOIS	DATE
Janvier	Lundi 16 janvier
Février	Lundi 13 février
Mars	Lundi 13 mars
Avril	Lundi 10 avril
Mai	Lundi 8 mai
Juin	Lundi 12 juin
Juillet	<b>Mardi</b> 11 juillet (congé férié lundi)
Août	Lundi 14 août
Septembre	Lundi 11 septembre
Octobre	<b>Pas de séance – élection 2017</b>
Novembre	Lundi 20 novembre
Décembre	Lundi 8 décembre

DONNÉ à Fermont ce 1<sup>er</sup> février 2017.

*Carolle Bourque*, OMA  
Greffière.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT

## AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la greffière de la Ville de Fermont, que le Conseil municipal, à la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2016, a adopté le règlement suivant :

*Règlement numéro 435 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2017;*

AVIS EST aussi donné que ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Fermont ce 1<sup>er</sup> février 2017.

*Carolle Bourque*, OMA  
Greffière.



PROGRAMMATION D'HIVER 2017  
DU SERVICE DES LOISIRS

Session hivernale du 16 janvier au 19 mars, avec une pause durant la semaine de la relâche scolaire du 27 février au 5 mars 2017

Pour l'horaire et les détails des activités, vous pouvez consulter l'Info-loisirs, hiver 2017, sur le site internet de la Ville de Fermont, à [www.villedefermont.qc.ca/sports-et-loisirs-horaires](http://www.villedefermont.qc.ca/sports-et-loisirs-horaires), à la bibliothèque publique, à la Maison des jeunes et au Service des loisirs et de la culture.

La programmation de la relâche scolaire sera publiée à partir du 15 février 2017 et disponible aux endroits mentionnés ci-dessus.

PATINOIRE EXTÉRIEURE  
OUVERTE



Horaire de la salle d'habillement au sous-sol du Chalet de service de Fermont

Lundi au vendredi de 13 h à 22 h	Samedi et dimanche de 10 h à 22 h
-------------------------------------	--------------------------------------

SALLE DE QUILLES

Horaire de février 2017  
(fermée du 4 au 8 février)  
Quilles Nordiques

Lundi au jeudi	19 h à 21 h
Vendredi	19 h à indéterminé
Samedi et dimanche	13 h à 16 h

Pour informations, réservations ou horaires supplémentaires :  
581-444-1103



Afin d'assurer la sécurité de tous, il est primordial que les bornes-fontaines soient déneigées et accessibles. Nous demandons aux citoyennes et citoyens de ne pas jeter, lancer ni souffler de la neige sur une borne-fontaine ou dans l'espace réservé lui donnant accès. Les citoyennes et citoyens pris en défaut sont passibles d'amende.9

Le Service d'urbanisme de la Ville de Fermont rappelle aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent être attachés en tout temps à l'extérieur, et ce, même s'ils sont sur leur terrain respectif afin d'éviter que votre animal puisse se rendre dans la rue ou les terrains voisins et incommoder d'autres citoyens ou encore leur animal.

Nous vous remercions de votre collaboration.



**ÉCOCENTRE**

Heures d'ouverture de l'écocentre

<b>Lundi au vendredi</b>	<b>8 h à 12 h</b>
	<b>13 h à 16 h 30</b>
<b>Samedi</b>	<b>8 h à 12 h</b>
<b>Dimanche</b>	<b>Fermé</b>



**EN CAS D'URGENCE**



**☎ 911**

**AVEC SATELLITE : 418-724-0171**

**\* NUMÉRO VALIDE POUR LE TERRITOIRE**

**DE FERMONT ET LA ROUTE 389 \***

**ADMINISTRATION : 418-287-5221**



**PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL :**

**LUNDI 13 FÉVRIER 2017**

**19 H 30**



**[www.villedefermont.qc.ca](http://www.villedefermont.qc.ca)**